

VINELAND-II : échelle de comportement pour évaluer l'adaptation et l'autonomie – Formation en e-learning



Programme prévisionnel

Outil devenu incontournable ! La Vineland II permet d'évaluer le comportement adaptatif, et ses champs d'application sont vastes : du jeune enfant à la personne âgée, dans des contextes de trouble du neurodéveloppement ou de pathologie acquise (traumatisme, crânien, etc.)

La Vineland II constitue à la fois une aide au diagnostic et un état des lieux des compétences d'autonomie et d'adaptation. Cet outil vous permet de dégager les axes de travail pertinents, et de mesurer les progrès.

INTRODUCTION

Chapitre 1 : PREAMBULE

- Rappels généraux sur les principes et modalités de l'évaluation
- Pourquoi évaluer ?
- Modalités de l'évaluation
- Forme de l'évaluation
- Limites de l'évaluation
- Domaines de l'évaluation

Chapitre 2 : PRESENTATION DE LA VINELAND-II

- Présentation générale
- Définition du concept de comportement adaptatif
- Qui peut utiliser l'outil ?
- A qui est destiné l'outil ?
- Présentation du matériel
- Présentation des domaines et sous-domaines évalués
- Communication
- Vie quotidienne
- Socialisation
- Motricité
- Comportements problématiques
- Domaines de compétences
- Points de vigilance

Chapitre 3 : MODALITES DE PASSATION ET DE COTATION

- Principes généraux de cotations
- Exemples de cotations
- Modalités de passation
- Règle de départ
- Plancher
- Plafond
- Calcul de la note brute par sous-domaine

Chapitre 4 : RAPPELS SUR L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

- Intérêt de l'entretien semi-directif
- Exemples de questions ouvertes
- Jeu de rôle : erreurs à éviter lors d'une conduite d'entretien
- Jeu de rôle : posture à favoriser lors d'une conduite d'entretien

Chapitre 5 : TRANSFORMATION DES NOTES BRUTES ET INTERPRETATIONS

- Spécificités statistiques de la Vineland
- Notes brutes
- Notes d'échelle V.
- Notes standard
- Intervalle de confiance
- Rang percentile
- Niveau d'adaptation et âge équivalent
- Stanine
- Rappel sur les calculs de la médiane

Objectifs

- Mobiliser les principes théoriques qui sous-tendent la création de l'échelle
- Identifier les enfants ou adultes potentiellement concernés par ce type d'évaluation
- Réaliser une évaluation Vineland II
- Coter et interpréter les résultats
- Élaborer des objectifs en lien avec le projet personnalisé
- Rédiger un compte rendu et le transmettre

Publics

Autre professionnel Educateur(trice) spécialisé(e) Ergothérapeute infirmier Médecin Neuropsychologue Orthophoniste personnel de l'éducation Psychologue Psychomotricien(ne)

Pré-requis

Pré-requis
Aucun

Dates & lieux

La formation se déroule en E-learning

Durée

1 jours / 7 heures

Tarifs

Établissement : 295 €
Individuel : 255 €
Étudiant : 160 €

VINELAND-II : échelle de comportement pour évaluer l'adaptation et l'autonomie – Formation en e-learning



- Identification des points forts/faibles
- Note composite de comportement adaptatif
- Comportements-problématiques
- Comparaison par paires
- Points de vigilance

Chapitre 6 : REDACTION DU COMPTE-RENDU

- Rédaction du compte-rendu

Chapitre 7 : VINELAND ET PROJET PERSONNEL INDIVIDUALISÉ

- Pourquoi aborder la question du PPI dans une formation sur la Vineland-II ?
- Qu'est-ce que le Projet Personnalisé ?
- Détermination d'objectif - Exemple
- Le projet personnalisé : méthodologie

Chapitre 8 : ATELIER DE COTATION

- Préambule : éléments anamnestiques et biographiques, contexte de l'évaluation
- Vidéo de passation de l'entretien Vineland-II
- Visionnage de l'entretien et cotation en direct par le stagiaire à l'aide de son cahier de passation
- Proposition de correction : second visionnage avec indication des cotations retenues et l'argumentaire

Chapitre 9 : INTERETS ET LIMITES

- Intérêts et limites de la VINELAND-II

Chapitre 10 : FOIRE AUX QUESTIONS

- Introduction
- Est-ce qu'on doit donner l'âge développemental aux parents ?
- Si la personne évaluée a deux lieux de vie, par exemple IME et famille, ou ESAT et FH, qui doit être le répondant ?
- Comment fait-on si les réponses des parents ne sont pas les mêmes que les réponses des éducateurs ?
- Pour la version questionnaire pour les parents, la règle des planchers et plafonds doit-elle être respectée ?
- J'aimerais faire passer une Vineland-II à mon enfant, par curiosité : est-ce une bonne idée ?
- Les items concernant la motricité ne sont pas étalonnés pour les personnes entre 7 et 50 ans, puis-je tout de même remplir ce domaine ?
- Est-ce possible de tester le patient pour vérifier la bonne acquisition d'un comportement après coup ?
- Une Vineland permet-elle de diagnostiquer à elle seule un retard mental ?
- Est-ce possible d'administrer à plusieurs reprises la Vineland, et d'observer une régression ?
- La méthode semi-directive est certes moins épuisante, mais ne laisse-t-elle pas trop la place à l'interprétation ?

CONCLUSION

Intervenants (prévisionnel)

TANET Antoine

Directeur Pédagogique,
Neuropsychologue du Développement,
Exercice libéral (Tours, 37), Ancien attaché
au Centre Référent des Maladies Rares à
Expression Psychiatrique, Psychiatrie de
l'Enfant et de l'Adolescent, GH Pitié-

DUPERON Katia

Chargée de projets e-learning,
Psychologue Praticienne en thérapies
comportementales et cognitives Maître de
conférences associée - Université de
Toulouse II

SANSORGNE Thibaut

Psychologue spécialisé en
neuropsychologie, pratique libérale.

À LA PRATIQUE DE L'ÉVALUATION
VINELAND-II : échelle de
comportement pour évaluer
l'adaptation et l'autonomie –
Formation en e-learning



Salpêtrière, APHP.